

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2021

**Présents :** Mmes GOUT MP, PERROTEAU M, POUYTES C, RAYNAL M, Mrs BLANC B, CARBONNEAU R, FRAISSE B, LLUCH C, ORTEGA R, QUINTILLA T, SABATIE F.,

**Procurations :** SALVAGNAC JP à FRAISSE B, ALQUIER J à ORTEGA R., CERRA P à RAYNAL M

**Absents :**

**Secrétaire :** RAYNAL M

Monsieur le maire fait le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui date du 9 juin 2021 et demande son approbation.

Monsieur le maire fait part au conseil de la démission du conseiller municipal Nicolas WERQUIN en date du 30 mai 2021. Dans son courrier Nicolas WERQUIN nous explique qu'il démissionne du conseil pour raisons professionnelles, en effet ses nouvelles fonctions sont incompatibles avec sa mandature d'élu. Il le regrette mais ne peut faire autrement. Le conseil entérine sa décision.

Monsieur le maire présente au conseil 4 demandes de subventions complémentaires.

Elles concernent 4 associations :

- L'amicale des sapeurs pompiers: le maire explique que les sapeurs pompiers n'ont pu réaliser la tournée annuelle des calendriers du fait de la crise sanitaire, il propose donc le versement d'une subvention complémentaire de 500 €, le conseil accepte à l'unanimité.
- L'école de rugby : en effet lors du vote des subventions la demande de l'école de rugby n'a pas été étudiée, monsieur le maire propose de verser à l'association 1 500 € pour la prochaine saison, le conseil accepte à l'unanimité.
- Le comité des fêtes : au vu de la nouvelle programmation des animations estivales, monsieur le maire propose de verser à l'association 1 000 € en plus des 500 € déjà votés, le conseil accepte à l'unanimité.
- Les Abracadagresses: suite à la rencontre avec les nouveaux membres de l'association souhaitant faire le festival des abracadagresses aux lieux-dits les étiroirs, monsieur le maire propose de verser à l'association 1 000 € en plus des 500 € déjà votés, le conseil accepte à l'unanimité.

Monsieur le maire expose que les services de l'Etat n'assurent plus l'étude technique des demandes d'autorisation d'urbanisme pour la commune de Lagrasse ;

Considérant la proposition de la CCRLCM concernant le renouvellement de l'organisation mise en œuvre au niveau intercommunal pour répondre aux besoins des communes dans ce domaine ;

Le maire propose au conseil de signer une convention avec la CCRLCM afin que celle-ci intruse les dossiers d'urbanisme pour le compte de la commune de Lagrasse à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, le conseil accepte à l'unanimité.

Le maire donne la parole à Bernard FRAISSE pour un bilan financier à mi-année 2021 :

Investissements :

Cout toiture des écoles : 125 000 € subventionné à 70 % soit 73 200 € de subvention.

Cout colonne Prax : 5 850 €.

Cout parking P2 : 13 000 €.

Recettes horodateurs :

Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021 : 14 350 €.

Monsieur le maire informe le conseil de la signature de l'acte de vente du 26 bd de la promenade lundi 5 juillet 2021 à 15h00 pour 255 000 €.

Le maire donne la parole à Carlos LLUCH qui demande la possibilité de réaliser un plan du village réactualisé à distribuer dans les commerces, les gîtes, la maison du patrimoine. Le maire lui demande de s'en occuper de préparer les devis et la maquette.

Le maire demande la possibilité durant les JEP (Journées Européennes du Patrimoine) d'ouvrir la maison du patrimoine ainsi que la possibilité d'organiser plusieurs conférences patrimoniales. Le maire propose l'organisation de 2 conférences une samedi, une dimanche.

Le maire donne la parole à Roger CARBONNEAU qui relate au conseil la possibilité de récupération du domaine du site de vivons Lagrasse par le pays touristique corbières et Minervois

Fin du conseil à 19h40.